

Les subsides

La présidente suppléante (Mme Champagne): Le député de Kenora—Rainy River (M. Parry) souhaite-t-il répondre à son collègue? Je lui rappelle que d'autres députés ont demandé à intervenir.

M. Parry: Madame la Présidente, j'aurais souhaité que vous le rappeliez plutôt au député de The Battlefords—Meadow Lake (M. Gormley). Il a donné à l'initiative de mon parti une interprétation erronée, extrêmement partisane et fortement imaginative lorsque nous nous sommes opposés aux tentatives de la part de son gouvernement pour hausser le prix des produits pharmaceutiques. C'est à cela qu'il faut attribuer le simple report du jour réservé à l'opposition. Nous ne le laissons pas tomber. Nous discutons de la question de la Société canadienne des postes avec seulement une semaine de retard.

Il sait également que j'ai assisté à la réunion du comité. Bien qu'il ait prétendu que le NPD n'y était pas représenté, il ne peut pas affirmer devant la Chambre que je n'ai pas fidèlement et honnêtement exposé les préoccupations de mes électeurs au comité.

M. Gormley: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Pour la gouverne du député, je précise que je n'ai assurément pas dit ni même laissé entendre qu'il était absent. Ce sont simplement ses autres collègues néo-démocrates qui étaient absents.

Des voix: Oh, oh!

La présidente suppléante (Mme Champagne): A l'ordre, s'il vous plaît. Je donne la parole au député de Kenora—Rainy River (M. Parry). D'autres députés ont demandé à poser des questions.

[Français]

M. Parry: Madame la Présidente, et je devrais ajouter que notre porte-parole sur les questions de la Société canadienne des postes a aussi été à ce comité et je crois à toutes les séances qui ont eu lieu.

Alors il est évidemment injuste pour les députés de critiquer les partis d'opposition d'une telle façon.

[Traduction]

M. Robinson: Madame la Présidente, je suis heureux de pouvoir commenter brièvement les remarques du député de Kenora—Rainy River (M. Parry) et de le féliciter des efforts exceptionnels qu'il déploie pour défendre les intérêts de ses électeurs.

J'ai l'honneur de représenter les gens de Burnaby depuis presque huit ans. Aucune question n'a soulevé plus de passions et d'inquiétudes chez mes électeurs que le projet récent des Postes d'accroître les tarifs postaux alors qu'on assiste à une détérioration manifeste du service. J'ai mené récemment une enquête auprès de mes électeurs par voie de circulaire. Ils ont répondu en très grand nombre et j'ai donné suite à cette initiative en tenant dans mon bureau de circonscription une réunion spéciale sur les Postes à laquelle de nombreuses personnes ont participé. Certaines inquiétudes sérieuses y ont été soulevées et la motion présentée aujourd'hui à la Chambre par mon parti en tient compte.

Ce qui préoccupe surtout les gens, d'après les résultats de la rencontre spéciale sur les Postes et d'après les lettres et les appels téléphoniques que j'ai reçus depuis lors, ce sont les longs retards de livraison, les pertes de courrier, l'augmentation à

9,50 \$ du prix de la fiche de changement d'adresse et la situation particulière qui prévaut à Burnaby, à savoir les queues interminables au bureau de poste de Burnaby-Sud. J'y étais pas plus tard qu'hier et 39 personnes faisaient la queue au guichet. Il est bien évident qu'un tel service est inacceptable.

Mes électeurs ont raison de demander comment les Postes peuvent justifier une hausse des tarifs postaux alors que la qualité du service baisse. Je signale également que la sous-station postale située chez Sears dans la région sud de Burnaby a été fermée. Suite aux démarches que j'ai faites, une nouvelle sous-station postale a été ouverte.

J'ai voulu profiter de cette brève occasion pour signaler que mes électeurs partagent tout à fait les inquiétudes exprimées dans la motion. En terminant, j'espère que les députés conservateurs se prononceront en faveur de la motion. Il ne s'agit pas d'une motion de censure. Elle ne menace en rien le règne du gouvernement, bien que certains l'eussent voulu. Peu importe leur allégeance politique, les députés ont ainsi l'occasion de prendre la parole pour réclamer, en faveur de leurs électeurs, l'amélioration du service postal et pour demander qu'il n'y ait pas de hausse des tarifs postaux tant que les services ne se seront pas améliorés.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Je signale au député de Kenora—Rainy River qu'il lui reste 30 secondes.

M. Parry: Madame la Présidente, je remercie le député de Burnaby (M. Robinson). Les préoccupations des Canadiens se ressemblent toutes. Leurs problèmes, parce qu'ils sont obligés de faire la queue ou parce qu'ils vivent à la campagne, sont tous causés par des questions de gros sous et ces compressions découlent du fait que le gouvernement refuse de subventionner Postes Canada pour les services qu'il exige de cette société; il refuse aussi de la rembourser intégralement pour les nombreux services qu'elle rend non seulement au gouvernement fédéral mais encore aux autres gouvernements et au Canada tout entier.

• (1640)

[Français]

La présidente suppléante (Mme Champagne): Reprise du débat, l'honorable député de Kamouraska—Rivière-du-Loup (M. Plourde).

M. André Plourde (Kamouraska—Rivière-du-Loup): Madame la Présidente, en tant que député de Kamouraska—Rivière-du-Loup, je veux vous remercier de l'occasion que vous me donnez aujourd'hui de participer à ce débat. Le 14 avril 1981, grâce à l'appui des trois principales formations politiques de cette Chambre, et l'accord des syndicats du milieu des affaires et des associations de consommateurs, la Loi sur la Société canadienne des postes était votée. Le 16 octobre de la même année le ministère des Postes devenait la Société canadienne des postes. Le Canada rejoignait alors d'autres pays comme les États-Unis et l'Australie qui avaient déjà, et avec succès, pris la décision de se munir d'un service postal qui servirait les gens des villes et des campagnes de façon efficace et responsable.